Directoire

FRC
625
Case
FRC
15781

PÉTITION DU DIABLE

AUX DEUX CONSEILS,

Demandant l'établissement d'une ménagerie dans la cour du palais du Directoire exécutif, et dans les jardins du conseil des Anciens, et des Cinq-Cents.

— *Projet d'y faire mettre en cage tous les scélérats qui ont trahi la république; tels que les Directeurs infidèles, les mauvais Députés, les Ministres perfides, et, sur-tout, les Fournisseurs de la république.*

— *Autre projet, pour élever des colonnes d'honneur à ceux qui rempliront leurs fonctions en bons citoyens.*

CITOYENS REPRÉSENTANS,

QUOIQUE je ne sois que le diable, et un

THE NEWBERRY LIBRARY

diable du second ordre ; je me flatte de veiller aux intérêts de la France.

J'aime cette France, sur-tout, depuis qu'elle est si lâchement trahie ; si vous voyez, comme moi, toutes les malheureuses victimes de la scélératesse de ceux qui vous avaient vendus ; si, dis-je, vous les voyez passer par les enfers, pour aller aux champs-élisées ; vous frémiriez..... Vous diriez : est-il possible que tant de braves militaires aient été égorgés, pour une poignée d'intrigans.

Ces malheureux défenseurs de la patrie doivent être vengés ; mais il faut s'y prendre d'une manière nouvelle et qui fasse époque.

Qu'un homme en fasse massacrer cent mille, croit-on qu'il soit assez puni par la privation de sa vie ? Le supplice dure une seconde, et l'on croit la justice satisfaite. Quand Damiens assassina Louis quinze, il fut tenaillé, tiré à quatre chevaux : il mourut dans les tourmens les plus effroyables et les plus cruels.... Je ne veux pas conseiller de pareilles horreurs ; je ne crois point même que le droit d'ôter la

vie au criminel soit légitime, sur-tout chez une grande nation.

Je propose un moyen plus efficace, pour dégoûter à jamais les scélérats du dessein de s'enrichir, aux dépens de la patrie, et surtout de la vendre à ses ennemis.

Vous savez que dans le jardin des plantes on a construit une ménagerie, où l'on voit des lions, des loups, des singes, des ours, etc., etc., pourquoi ne serait-il pas facile d'en construire autant dans la grande cour du palais du directoire et dans celles des Anciens et des Cinq-cents?

Voici le plan que j'ai conçu, comme architecte de l'enfer, et que je soumets à la censure de mes confrères, les architectes de Paris.

Je fais une élévation en pierre de taille, de la hauteur d'un demi-mètre, elle en a quarante ou cinquante de long, sur douze de large. Je divise cette bâtisse en dix parties égales, les murs de séparation ont un tiers de mètre d'épaisseur. Le toît est une platte-forme

qui sert de terrasse, et est soutenu par une colonade d'ordre ionique, de cinq mêtres de haut. Le devant des cages est fermé par une grille de fer. Dans le fond de la cage, se trouve une porte pour laisser aux coupables la liberté des fonctions de la nature.

Chaque directeur infidèle y serait enfermé. On placerait au-dessus de sa cage une inscription semblable à celle que l'on voit au-dessus des poteaux où l'on met les voleurs au carcan, ou sur le tabouret.

Le directeur coupable, revêtu d'un habillement rouge, symbole du sang qu'il a fait répandre, serait obligé de rester visible toute la journée. Il serait bien nourri, et couché sur une paillasse. Les reproches que son cœur pourrait se faire alors, dispenserait le public de lui en adresser.

L'hiver, un volet le défendrait des injures de l'air et de l'intempérie de la saison..... Une chaleur modérée circulerait dans les cages que l'on découvrirait à certaine heure indiquée.

Près des cages des directeurs, seraient celles des ministres perfides, qui seraient traités comme leurs illustres complices.

Je propose le même projet pour les deux conseils, l'un dans la cour des Cinq-cents, l'autre dans la cour des Anciens.

Je proposerais le même établissement pour les fournisseurs qui ont volé, dilapidé la chose publique; je les mettrais à la Grêve, et dans d'autres places, parce qu'ils sont trop nombreux pour être rassemblés dans un même endroit. Quand ces coquins-là feraient les méchans, vingt coups de nerf-de-bœuf les mettraient à la raison.

Les généraux, les officiers, traîtres aux armées, seraient placés au Champ-de-Mars, tout le long de la façade de la maison militaire.

Mais si, d'un côté, il importe de punir tant de brigands; de l'autre, il est juste de récompenser les mandataires fidèles, et de les présenter comme des exemples à tous ceux qui doivent leur succéder.

Dans la cour du palais du directoire, et dans celle des ministres, j'éléverais une colonne de marbre blanc, d'ordre corinthien. Le nom du mandataire fidèle y serait gravé en lettres d'or.

Une semblable colonne serait élevée dans la cour principale du palais national des Invalides, pour les bons généraux.

Dans la cour des deux Conseils, une longue table de marbre, fixée dans le mur, porterait les noms des bons députés, et ces mêmes noms seraient gravés sur un pareil monument dans les chefs-lieux de leurs départemens.

Comme les arts et les sciences sont inséparables de la gloire d'une république, les peintres, les sculpteurs et les graveurs seraient chargés de transmettre, à la postérité, la figure de tous les bons mandataires.

Cette mesure ne serait point à rejetter, elle entraînerait peut-être dans des dépenses; mais

combien n'en a-t-on point faites de moins nécessaires !

On ne me contredira peut-être point sur mon projet de colonnes et de monumens d'honneur ; mais on me demandera pourquoi employer de l'argent à nourrir tant de scélérats qui ont mis la France à deux doigts de sa perte ?

C'est, je le répette, c'est d'abord parce que je regarde la mort comme un supplice trop doux : elle me révolte, d'un autre côté, tout diable que je suis....

Je voudrais, enfin, que tous les criminels fussent forcés de travailler dans leurs prisons. Je voudrais voir tous les voleurs, grands et petits, ceux du ci-devant directoire, comme ceux de bicêtre, obligés à des ouvrages utiles ; la fainéantise leur laisserait trop de satisfaction : voilà mes projets....

Hélas ! dans le fond de mon cœur infernal, je voudrais pouvoir ne donner que des louanges aux libérateurs de la patrie.... n'avoir

aucune indignation à témoigner contre ceux qui ont voulu la perdre.... Quand ces scélérats mourront, je jure, foi *d'Astaroth*, de tourmenter éternellement leurs ames, et de ne leur laisser aucun repos.

ASTAROTH.

Traduit de l'hébreu par *Isaac Nathan*.

Se distribue rue des Prêtres-Séverin, n°. 169.

De l'Imprimerie de la rue des Orties, N.° 7.